

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2946

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAANI MOHAMMED

Date de naissance : 01-01-1952

Adresse : Hay Laâlou Rue 16 N° 6 C.D.

Tél. : 06 62 02 66 90 Total des frais engagés : 1703,20 Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A215 / 2019

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/01/2022

Nom et prénom du malade : CHAIF MAANI SADOK Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

Cholestérol

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASN

Le : 11/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2022	CS + ECG	300,00	11	Dr. BABOU BALKI Spécialiste des Maladies Cardio-Vasculaires Adultes et Enfants c/o 100, Av. Biss Harti 1 <sup>er</sup> étage Dr. Lanier c/c 122 50 16 56 - Agence 06 66 54 77 15

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CEARABELLA	18/01/22	1403,20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Balkis BABOU

Spécialiste des maladies  
Cardio-Vasculaires

- Echodoppler cardiaque-couleur
- Holter tensionnel - Holter Rythmique
- Epreuve d'effort
- Spécialiste de la cardiologie pédiatrique
- Traitement et suivi de l'hypertension artérielle et des dyslipidémies
- Cardiô - Oncologue

~~Dr. BABOU Balkis~~  
Spécialiste des Maladies  
Cardio-Vasculaires Adultes et Enfants  
600, Av. Driss Harti 1<sup>er</sup> étage Ben Msik  
Cité Dimaâ, Préfecture d'Arrondissement Ben Msik  
Tel. 05 22 56 76 56 - Urgence : 06 66 54 77 15



الدكتورة بلقيس بابو  
أخصائية أمراض القلب والشرايين

- الفحص بالصدى بالألوان
- تخطيط القلب عند المجهود
- علاج أمراض القلب عند الأطفال والرضع
- علاج وتتبع أمراض الضغط الدموي وأمراض الكوليستيرول
- تسجيل الضغط الدموي ودقائق القلب على المدى الطويل
- علاج أمراض القلب عند مرضى السرطان

18/01/2022

الدار البيضاء في :

MAANI SAADIA

1) 175,00x3 ATiken 160 1495 Dhs  
2) 143,00x3 INI Kal 1496 Dhs  
3) 185,00x2 Saffue 250 1497 Dhs  
4) 63,20x6 Zyrtec 15,10 1498 Dhs  
T = 1403,20



~~Dr. BABOU Balkis~~  
Spécialiste des Maladies  
Cardio-Vasculaires Adultes et Enfants  
600, Av. Driss Harti 1<sup>er</sup> étage Ben Msik  
Cité Dimaâ, Préfecture d'Arrondissement Ben Msik  
Tel. 05 22 56 76 56 - Urgence : 06 66 54 77 15

N° M21-048097

du 18-01-2022

TAANI' Tad

Mle = 2946

CHAIF SAADIN EP = TAANI' Tad

63,20

63,20

63,20

63,20

63,20

63,20

LOT : 210740  
EXP : 04/2024  
PPV : 43,00DH

LOT : 210740  
EXP : 04/2024  
PPV : 43,00DH

LOT : 210740  
EXP : 04/2024  
PPV : 43,00DH

LOT : 210740  
EXP : 04/2024  
PPV : 43,00DH

175,00

175,00

175,00

LOT: GB00748

PER: 04/2023

PPV: 185 DH 00

LOT: GB1002

PER: 02/2024

PPV: 185 DH 00

# Dr BABOU Balkis

Nom :CHAIF MAANI SAADIA

Sex: Lit No:

Age: Date: 18/01/2022 11:28:10

SN:001654 Section:

Cli No.: CaseNo.:

**Dr. BABOU Balkis**  
Spécialiste des Maladies  
Cardio-Vasculaires Adultes et Enfants  
600, Av. Pasa Haïti 1<sup>er</sup> étage bp. Lafer  
Cité Dima, Préculture d'Arrondissement Ben M'sick  
Tel: 05-22-56-84-86-87 - Urgence 06-66-54-77-15

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	124 ms	Prompt:
Temps d'écha	12s	QT Interval:	380 ms	Total Battem15 , Battements No15 .
FC:	85bpm	QTc Interval:	453 ms	in gear Sinus mode Target rate; Severity Left axis
P Interval:	90ms	P Axis:	64.50;ā	deviation; old anteroseptal MI; ST depression, mild high
QRS Interval:	138 ms	QRS Axis:	-46.00;ā	lateral myocardial ischemia; Abnormal ECG.
T Interval:	188 ms	T Axis:	119.00;ā	

Docteur:

